



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



11112463

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 11 JUL 2011 greffe

N° d'entreprise : 0448885514

Dénomination

(en entier) : **OVILEC**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : DES FORGES 31 0 5660 COUVIN

Objet de l'acte : NOMINATIONS - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 07 juin 2011

"Les mandats étant venus à échéance, l'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs en fonction et ce pour une durée de six ans et prendront fin de plein droit après l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Les mandats de Madame Roscher Martha et de Monsieur Benoît Visart de Bocarmé sont exercés à titre gratuit..

Le mandat de Monsieur Olivier Visart de Bocarmé est rémunéré"

Procès-verbal du Conseil d'administration tenu le 04 juillet 2011.

"Sont présents tous les administrateurs.

Ordre du jour :

- Désignation d'un administrateur-délégué.
- Transfert du siège social

Le conseil décide de déléguer au profit de Monsieur Olivier Visart de Bocarmé, (51.06.20-307-12), aux fins de déroger au principe de collégialité du conseil d'administration par l'attribution du pouvoir de représentation complet, sans qu'il ne puisse être question d'aucune restriction.

Dans le cadre des pouvoirs ainsi délégués, la société sera valablement engagée, par la simple signature de Monsieur Olivier Visart de Bocarmé.

Agissant dans ce cadre, Monsieur Olivier Visart de Bocarmé n'aura à justifier d'une quelconque autorisation spéciale ou préalable.

Vote: cette décision est adoptée à une majorité de 3 voix pour et 0 voix contre.

Le conseil décide de transférer le siège social de la rue des Forges 31 à 5660 Couvin vers la rue de la Justice 30 à 5660 Couvin, et ce à partir de ce jour.

Vote: cette décision est adoptée à une majorité de 3 voix pour et 0 voix contre".

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature